

De l'après midi quatre heures à six heures, c'est-à-dire cinquante-trois, à quatre heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Jean François Briel
 âgé de vingt huit ans, né à la Haye département
 du Bas le vingt du mois de novembre mil
vingt deux profession de Cultivateur domicile
 à la Haye département de Bas fils majeur de Joseph
Briel profession de Cultivateur
 domicilié à la Haye département de Bas et de Marie
Anne Debussat en présent de son père d'une part.

Et de Clair Marie Christine Cassin (journalière)
 âgée de vingt un ans, née à la Haye département de Bas
 le vingt du mois de février mil vingt deux domiciliée
 à la Haye département de Bas fille majeure de Joseph
Cassin profession de Cultivateur
 domicilié à la Haye département de Bas
 et de Marie Baptistine Jeanne Branson de son père d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° la publication de mariage faite par nous sous
 opposition les dimanches et neuf et dix octobre dernier devant l'officier public
 à la Haye et par la loi.

Et les fiancés ont été admis à signer.

N° 24
 Briel
 Jean François
 Cassin
 Clair Marie Christine

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que
 du chapitre VI du titre V, livre premier du code civil sur le mariage, concernant les droits et les
 devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du code civil,
 modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux, devant que de se joindre à moi

ont déclaré qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage, à la date du
 de mois de _____ mil huit cent cinquante par devant
 M^r _____
 notaire à _____ département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Clair Marie Christine Cassin
 et l'autre Jean François Briel

En présence de Jean Joseph auteur marin Laplace domicilié à la Haye
 département de Bas âgé de vingt six ans profession de Marinier de marine
 en retraite Charles de la Haye d'homme non parent ni allié des époux

De Jean Henri Gardou domicilié à la Haye
 département de Bas âgé de vingt six ans profession de populiste à domicile
non parent ni allié des époux

De Jean Charles Wendore Mellon domicilié à la Haye
 département de Bas âgé de vingt quatre ans profession de Marchand de grain
non parent ni allié des époux

Et de Jean Cyprien Joseph Bard domicilié à la Haye
 département de Bas âgé de vingt six ans profession de boite Changement
non parent ni allié des époux

Après quoi, moi Clair Gallard Maire de la Commune de la Haye
 faisant fonction d'officier public de l'état-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties
 sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement
 dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre personnes
 indiquées, les époux devant que de se joindre à moi.

Laplace Jardou Mellon Bard
Gardou